

Les actus du Colibri



NEWSLETTER N° 10 11 juin 2020

Des informations sur la réouverture du Colibri

Le Conseil d'Administration, réuni le 2 juin 2020, a validé la deuxième phase de réouverture du centre social et de ses activités. Dans le cadre des mesures gouvernementales et dans le respect des protocoles sanitaires et des gestes barrières, l'association met en place les actions suivantes :

Accueil

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Ouverture de l'accueil	matin	9h - 12h30				9h-12h30
	ap-midi	14h - 17h	14h - 17h		14h - 17h (sauf le 11mai)	14h-17h
En extérieur et en déambulation dans le quartier			9h - 12h			

Permanence accès aux droits et SOS dépannage

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Accès aux droits	matin	9h - 12h				
	ap-midi				14h - 17h	
SOS	matin		9h - 12h		9h - 12h	
	ap-midi					

Les ateliers de français

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Accueil en individuel ou 2 apprenants	matin		9h - 12h30		9h - 13h	
	ap-midi	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	

Action familiale - développement social : demandez le programme !

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
ap-midi		14h - 18h	14h - 18h		14h - 18h

Les actions 0-15 ans

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Lieu Multi Accueil Calindoudou				7h30 - 17h pour 10 enfants maximum		
Accueil de loisirs 3-10				8h - 17h		
Accueil périscolaire	ap-midi	16h30 - 18h	16h30 - 18h		16h30 - 18h	16h30 - 18h
Actions jeunes 11-17	ap-midi		14h - 16h	14h - 17h	14h - 16h	

Notre accompagnement dans le cadre du Relais emploi et du dispositif Loire reprend également au centre social. Toute l'équipe est heureuse de retrouver le quartier de la Cotonne et ses habitants. Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée de la nouvelle directrice le 15 juin. A très vite.

Le Conseil d'Administration et l'équipe du Colibri

Permanences informatiques sur rendez-vous au 04 77 57 14 21

Pour le mois de juin et chaque semaine, nous vous proposons 2 temps pour vos urgences informatiques et d'accès aux droits, contactez-nous par téléphone pour que l'on vous fixe un rendez-vous :

permanences SOS et demande / besoin en pratique informatique :
Les mardis de 9h à 12h
Les jeudis de 9h à 12h

permanences d'accès aux droits pour vos démarches administratives :
Les lundis de 9 h à 12h
Les jeudis de 14h à 17h

Si vous êtes intéressés pour des ateliers informatiques, vous pouvez contacter Parissa par mail : epn@cslecolibri-sainte.fr

**A très bientôt.
Prenez soin de vous & de vos proches.**

